JIM

Journal d'Informations Municipales - Septembre - Octobre 2013 N°148

Autres mondes, autres livres

page 16

La Ville actrice du parcours éducatif

Dossier p 11 à 14

©FC Com

ANNEMASSE à vivre ensemble

www.annemasse.fr
annemasse.officiel

Infos Pratiques

Prochains conseils municipaux
Mardi ***17 septembre***, Jeudis ***10 octobre*** et ***28 novembre***, Mardi ***17 décembre, 18h30,*** Salle du Conseil

Les permanences des élus de la majorité ont lieu ***tous les samedis de 11h à 12h*** *à l'Hôtel de Ville et les* ***mercredis matins, de 10h30 à 12h*** *dans le local de tranquillité publique situé dans le centre commercial du Perrier.*

Les permanences des élus de l'opposition ont lieu le ***1er samedi de chaque mois de 10h à 12h*** *à l'Hôtel de Ville (bureau de l'opposition - 2e porte à droite - couloir proche de l'accueil général).*

Hôtel de Ville 04 50 95 07 00
www.annemasse.fr

Ses **heures d'ouverture :**
lundi, mercredi & jeudi : **9h-12h/13h30-17h,**
mardi : **9h-12h /13h30-18h,**
vendredi : **9h-17h sans interruption,**
samedi : **9h-12h**

- Bibliothèques :
  - Pierre Goy
  04 50 95 89 09
  - Jeunesse Perrier
  04 50 37 74 12
  - Jeunesse Romagny
  04 50 38 97 04
  - Bibliothèque des Sports
  Maison des Sports
  04 50 92 87 45
- Centre Information Petite Enfance
  04 50 84 23 10
- Conservatoire de Musique d'Annemasse
  04 50 84 23 20
- École des Beaux-Arts du Genevois
  04 50 37 21 89
- Château Rouge (Billetterie)
  04 50 43 24 24
- Villa du Parc Centre d'art contemporain
  04 50 38 84 61
- Complexe Martin Luther King
  04 50 87 12 83
- MJC Centre
  04 50 92 10 20
- MJC Romagny
  04 50 92 64 97
- MJC Sud
  04 50 37 74 10
- Maison des Sports
  04 50 84 59 10
- Office municipal des sports
  04 50 92 87 45
- Annemasse Agglo
  www.annemasse-agglo.fr
  04 50 87 83 00
- Annemasse Tourisme
  www. annemasse-tourisme.com
  04 50 37 11 71
- Bus TAC
  0800 1000 74
  04 50 38 55 55
  www.reseau-tac.fr
- Caisse d'allocations familiales
  0820 25 74 10
- Mission locale
  04 50 95 20 50
- Pôle Emploi 3949
- Maison de la justice et du droit
  04 50 84 06 70
- Médiateurs de nuit
  04 50 92 16 16
- Déchetterie des Grands Bois
  04 50 38 04 62
- Police secours 17
- SAMU 15
- Pompiers 18
- Police nationale
  04 50 95 44 50
- Police municipale
  04 50 87 04 80
- Gendarmerie
  04 50 92 11 66
- Pharmacies de garde
  3237
- Centre Hospitalier Alpes Léman
  04 50 82 20 00
  www.ch-alpes-leman.fr
- Hôpital privé Pays de Savoie
  0 826 300 074
- Allo Enfance maltraitée
  119 *
- Accueil des sans-abri
  115 *
- Centre antipoison
  04 72 11 69 11
- SIDA/info-service
  0800 840 800 *

* Appel gratuit et anonyme

Journal d'Informations Municipales
Septembre - Octobre 2013

JIM est une publication bimestrielle éditée par le service communication de la Ville d'Annemasse. Imprimé dans le souci du respect de la planète sur du papier écocertifié n° PEFC/10-31-1858, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la publication : Christian Dupessey
Rédactrice en chef : Danièle Berlier
Mise en pages : Crayon bleu
Impression : imprimerie des Deux-Ponts
Photos : services municipaux (sauf mentions indiquées)
Dépôt Légal : septembre 2013 **Tirage :** 20 000 exemplaires

Annemasse express

Juin - Juillet - Août

1 - 13 juin

L'édition 2013 de la fête de la Musique des tout petits a offert un beau moment de partage interculturel et intergénérationnel. Parents, personnes âgées, musiciens du Conservatoire et professionnels du service Social et de la Petite enfance ont offert un répertoire des quatre coins du monde sur le thème « chansons d'ici et d'ailleurs » à un public venu nombreux à l'auditorium.

2 - 22 juin

La fête du commerce pilotée par l'association des commerçants "J'Aime Annemasse" a connu une forte affluence. Pour les Annemassiens, c'était aussi l'occasion de découvrir le premier "Marché de l'Art" organisé avec l'association Promoiart.

3 - 22 juin

Le 22 juin a eu lieu le 50e anniversaire du Judo Club d'Annemasse qui compte plus de 600 licenciés. A cette occasion, les judokas ont reçu un invité exceptionnel, Teddy Riner, cinq fois champion du monde des plus de 100 kg et champion olympique aux derniers JO de Londres.

4 - 6 juillet

Le public a pu découvrir le vélo sous toutes ses formes lors de la fête du vélo place Libération. Le show trial a notamment remporté un franc succès.

5 - Du 21 juin au 31 août

L'édition 2013 des Musical'Été a connu une forte affluence tout au long de l'été.
Premier jour de l'été, la fête de la Musique le 21 juin, fut annonciatrice des joies estivales. Les concerts Musiques du monde du festival Fantasia sont véritablement devenus « le rendez-vous du vendredi soir ! ». Près de 2 200 personnes ont assisté au concert d'Idlir lors de l'ouverture des Musical'Été, le 5 juillet. Jazz en ville a rafraîchi de son côté la place J. J. Rousseau tous les samedis en fin de journée. Sans oublier la fête Nationale dont les feux d'artifice consacrés à l'astre solaire ont illuminé le ciel le 13 juillet.

Dossier Pages 11 à 14
- La Ville actrice du parcours éducatif

Mutations Pages 4 et 5
- Les jardins familiaux essaiment en ville
- Le Parc Eugène Maître bientôt clos la nuit
- Le Centre aquatique ouvrira au printemps 2014
- Coup de jeune pour la MJC Centre

La vie quotidienne Pages 6 à 9
- Les jardiniers de la Ville relèvent le défi des Floralies de Bourg-en-Bresse
- Le service État civil améliore l'accueil des usagers
- Les bibliothèques d'Annemasse à l'heure de la réforme des rythmes scolaires
- Echanges intermunicipalités entre la France et le Québec
- Le restaurant Colette Belleville accueille les retraités
- Nouveau : les ateliers de la Cité des métiers du Grand Genève à Annemasse
- Retour sur l'inauguration du nouveau cœur de quartier du Perrier

Agenda 21 Page 10
- Contrat de performance énergétique : des économies « garanties » sur six bâtiments municipaux
- Des ateliers d'urbanisme pour participer à l'élaboration du Plan local d'urbanisme

Jeunesse Page 15
- Nouvelle formule pour l'Open d'escalade d'Annemasse
- Hommage à un sportif hors du commun

Culture Pages 16 et 17
- Place à l'imaginaire et à la science-fiction !
- Château Rouge : une nouvelle saison à savourer
- Le festival « Pataf-Théâtre sans frontière » fête ses 20 ans !
- Festimôm, le rendez-vous à vivre en famille

Si vous habitez Annemasse et que vous ne recevez pas le JIM à votre domicile, faites-vous connaître auprès du Service communication au 04 50 95 07 00.

Édito

©Lucien Fortunati

Une ville régulée à vivre ensemble

*L'été à Annemasse fut riche en animations hautes en couleurs ; les **Musical'été sont devenues un rendez-vous festif incontournable** dont la renommée ne cesse de grandir.*
Vous êtes plusieurs milliers à avoir profité des soirées de qualité et gratuites, du vendredi à la Fantasia et du samedi place Jean-Jacques Rousseau.
***Les espaces publics rénovés** (zone piétonne et de rencontre, squares et places) ainsi que les parcs ont connu **une grande fréquentation**. Ils furent particulièrement appréciés notamment en soirée.*

*Cela correspond parfaitement à la ville que nous construisons, celle du vivre ensemble, mais cela implique également que la **tranquillité publique**, une des conditions fondamentales d'exercice et d'épanouissement de la citoyenneté soit parfaitement respectée. C'est **une exigence légitime** pour permettre à chacun une vie quotidienne sereine.*

Or, force est de constater que certaines nuisances nocturnes ont été subies, en particulier au voisinage des grandes places.
***Une ville à vivre ensemble est d'abord une ville « régulée »**. Le respect de l'ensemble des arrêtés municipaux qui régissent l'espace public s'impose.*
*Les liens sociaux imposent en effet des règles qui permettent à ceux qui le souhaitent de profiter **d'une ville animée** tout en offrant aux habitants qui aspirent à se reposer, le calme dans **une ville apaisée**.*
*La sécurité et la tranquillité sont l'affaire de tous et nous savons tous que **c'est le comportement citoyen et responsable de chacun** qui en est la garantie.*

*La Ville prend toutes ses responsabilités dans un cadre parfois complexe où il faut contenter les uns et les autres. Nous avons fait le choix politique **d'une présence humaine renforcée sur le terrain**.*
*En cette période estivale, la police municipale, nos médiateurs ainsi que nos référents espaces publics, ont été présents jusqu'à tard dans la nuit afin d'assurer le calme et la tranquillité, **d'abord par le dialogue**.*
Même si chacun le comprendra, ils ne peuvent être partout à la fois.
La Ville est en liens étroits avec les forces de police nationale qui interviennent si nécessaire afin de faire respecter l'ordre public. Nous ne ferons preuve d'aucun laxisme en ce domaine.

*Je voudrais par ailleurs dénoncer **le comportement irresponsable de trop d'automobilistes**.*
Avec la police nationale, les contrôles routiers ont été renforcés et continueront. Il y va de la sécurité physique de chacun.
Au moment où la ZSP (Zone de Sécurité Prioritaire) donne de premiers résultats positifs dans la lutte contre la délinquance organisée, nous serons très attentifs à toutes les formes d'incivilités, avec fermeté et pédagogie.

*La rentrée est là. À Annemasse, comme dans de nombreuses autres communes, elle sera marquée par **la mise en place des nouveaux rythmes scolaires**. Le respect des besoins de l'enfant est au cœur du dispositif. Je souhaite à tous, et tout particulièrement aux jeunes élèves de nos écoles une très bonne rentrée avec plein de bonnes résolutions.*

Christian DUPESSEY
Maire d'Annemasse
Conseiller Régional

Premiers commerces à Chablais Parc

Les premières ouvertures de commerces de Chablais Parc cet automne marquent une étape décisive dans l'aménagement de ce nouveau quartier.
Une première phase de travaux importante s'est déroulée comprenant les constructions elles-mêmes et l'aménagement des espaces publics aux abords des commerces.
Conformément à la conception initiale, les commerces occupent le rez-de-chaussée de tous les immeubles avec un sous-sol, ou le 1er étage pour certains d'entre eux. Aux côtés de grandes enseignes nationales, des commerces de plus petite taille auront à cœur d'animer le centre-ville, et des animations auront lieu dans cet esprit.
Un nouveau parking public de plus de 320 places, accessible par la rue des Alpes, permettra à la clientèle d'y accéder facilement.

Ralentisseurs rue des Fontaines

Afin de satisfaire les demandes des riverains de la rue des Fontaines, qui se plaignaient régulièrement lors de réunions organisées sur place, de la vitesse excessive et du non-respect du stationnement de certains automobilistes, notamment aux horaires de desserte du lieu de culte situé dans cette rue, la Ville a mis en place deux ralentisseurs simples en plastique rigide. Une partie des places de stationnement du parking adjacent à la rue sera retracée par la Ville, et les services techniques étudieront ultérieurement une modification éventuelle du régime de stationnement de la rue, une fois les travaux en cours du BHNS terminés.

Nouveau passage piéton route des Vallées

Pour sécuriser la traversée, un nouveau passage piéton est créé route des Vallées, à mi-chemin entre le rond-point de l'Etoile et la rue de Malbrande. La traversée se fera sur appel des piétons, mettant les feux au rouge pour les automobilistes. Un radar détecteur de vitesse sera mis en place sur les feux dans les deux sens : les automobilistes arrivant à plus de 50km/h n'auront pas de passage au vert. Des arbres d'alignement seront plantés et du mobilier installé sur les trottoirs voisins afin de limiter le stationnement sauvage et une place de stationnement aux normes PMR sera créée. Ces travaux, réalisés fin août et septembre, se montent à 66 000 € TTC.

Le Parc Eugène Maître bientôt clos la nuit

Le Parc Eugène Maître a fait l'objet depuis quelques mois d'une attention particulière en ce qui concerne l'entretien du patrimoine arboré et l'éclairage public. Il sera prochainement fermé la nuit.

A la demande des usagers, la Ville a décidé l'installation d'une clôture afin que le parc retrouve sa quiétude et que soit assuré un meilleur contrôle de sa fréquentation par la police municipale.
Une concertation organisée le 15 mai dernier avec les riverains a permis de définir le projet.
Les accès seront assurés, dans chaque angle, par la mise en place de portails et portillons laissant aux piétons la possibilité de traverser cet espace de verdure. Les travaux estimés à 100 000 € TTC débuteront avant la fin d'année. Un règlement déterminera les usages des lieux ainsi que les horaires d'ouverture et de fermeture au public.

Les jardins familiaux essaiment en ville

La construction du nouveau groupe scolaire Camille Claudel sur une partie de l'emprise des jardins familiaux de Romagny nécessite d'investir d'autres espaces pour jardiner. Plusieurs sites ont été retenus et deux d'entre eux vont être rapidement aménagés.

L'objectif est que les jardiniers puissent reprendre leurs activités avant la prochaine saison. Chacun retrouvera son lopin de terre de 100m² et son cabanon.

Quelques parcelles supplémentaires de taille inférieure aux précédentes seront également créées.
Le premier site se situera à côté du boulodrome, entre la rue du Planet et la route de Bonneville, et sera entièrement recomposé afin de recevoir 13 jardins. Il permettra également de relier à pied le centre-ville au quartier du Vernand en longeant cet espace de verdure. Le parking côté route de Bonneville sera restructuré pour compenser la suppression des places de stationnement dédiées aux futurs jardins.
Le deuxième site sera aménagé dans l'emprise du futur parc longeant l'avenue Lucie Aubrac. Il accueillera 32 jardins individuels et un jardin partagé. Ce dernier sera géré par une association et permettra aux personnes sans expérience d'acquérir les bases.
Cet essaimage à travers la ville offrira un panel de potagers au sein des quartiers, limitant l'utilisation de la voiture pour leurs usagers. C'est un vrai lien social et de solidarité qui se crée autour de cette activité pour les acteurs et leurs visiteurs.

© FC-Com

Le Centre aquatique ouvrira au printemps 2014

Lancés fin 2011, les travaux du centre aquatique entament leur dernière ligne droite. Le bâtiment sera livré à Annemasse Agglo en décembre pour une ouverture au public prévue au printemps 2014.

Journalistes et élus de la Ville et d'Annemasse Agglo ont découvert, le 19 juillet dernier, l'avancement du chantier du centre aquatique en présence de l'architecte, des représentants d'Annemasse Natation, du Triathlon du Salève et des techniciens.

Chaque jour, une cinquantaine d'ouvriers œuvre à la réalisation de cette opération. Le gros œuvre est terminé. L'étanchéité à l'eau de l'ensemble du complexe a été assurée fin juillet. Fin septembre, le centre aquatique sera hors d'air.

Cet été a été réalisé notamment l'habillage des parois du bassin de 50m constitué d'une couche en PVC laminé sur des panneaux acier inox, avant la réalisation de l'étanchéité en fond de bassin sous forme d'une membrane armée en PVC également. Ce travail se poursuivra jusqu'en octobre sur les deux bassins de la halle ludique.

Les carrelages et faïences recouvriront les sols des vestiaires collectifs et individuels pour permettre la pose des cabines de déshabillage et des douches cet automne tandis que les cabines d'ascenseur sont livrées en septembre.

© FC-Com

© FC-Com

Les réseaux extérieurs seront tous installés pour permettre les aménagements en surface des abords et les plantations en octobre, novembre ainsi que l'installation de l'œuvre d'art face à l'entrée principale, côté Allée Namascée, en décembre.

Objectif ? Remettre les clés de l'équipement à Annemasse Agglo fin 2013 pour la mise en service de ce nouveau centre aquatique intercommunal au printemps 2014. Celui-ci comprendra un bassin olympique (50m) couvert avec un fond mobile pour en faire varier la profondeur et des parois mobiles pour le diviser en plusieurs bassins plus petits ; un bassin ludique avec des jets massants ; une pataugeoire avec geyser et un espace bien-être.

POUR EN SAVOIR PLUS
Voir la vidéo sur la visite du chantier du 19 juillet sur le site internet www.annemasse.fr, rubrique Les-grands-projets/Centre-aquatique

Coup de jeune pour la MJC Centre

D'ici la fin de l'année, les locaux de la MJC Centre seront plus accueillants avec notamment la mise en place d'un ascenseur intérieur.

Située entre la place du Clos Fleury et la rue du Salève, la MJC Centre a été construite en 1968.

Le vieillissement de certains éléments structurels (couverture, matériaux en façades, escalier extérieur) et les obligations concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) ont amené la Ville à engager des travaux pour permettre la continuité des activités et revaloriser l'image de ce bâtiment de centre-ville. Cette opération a été confiée à l'architecte Fabienne Carat.

Les travaux d'une durée de six mois comprennent : un ascenseur intérieur desservant les 4 niveaux du bâtiment ; le remplacement de l'étanchéité et le renforcement de l'isolation thermique de la toiture ; des réaménagements intérieurs ponctuels permettant de regrouper et optimiser l'utilisation des locaux ; la modification du sas d'entrée ; la remise en état de l'escalier de secours arrière et la peinture des façades. Ils ont été confiés à 16 entreprises différentes. Le montant des travaux s'élève à 709 700 € HT.

Elections municipales et européennes en 2014 : anticipez vos démarches !

Vous venez d'arriver sur la commune d'Annemasse :
vous devez impérativement vous inscrire au plus tard le 31 décembre 2013 pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1er mars 2014.

Vous changez d'adresse sur la commune d'Annemasse :
vous devez procéder à votre changement d'adresse pour être en mesure de recevoir votre carte électorale à cette nouvelle adresse.

Vous êtes citoyens non-français d'un pays de l'Union Européenne :
vous devez procéder de la même manière que les citoyens français car vous avez le droit de voter pour les élections municipales et les représentants français au Parlement européen. Cependant, vous ne devez pas être déchu du droit de vote dans l'Etat dont vous êtes ressortissant.

Dans ces trois situations et afin d'éviter des délais d'attente trop importants à l'Hôtel de Ville en fin d'année, la Ville vous invite dès à présent à anticiper vos inscriptions :
- soit directement en mairie au service de la Réglementation générale ;
- soit par courrier, adressé à Monsieur le Maire, Mairie d'Annemasse, Service de la Réglementation générale, B.P. 530, 74107 Annemasse cedex ;
- soit par le biais du portail citoyen, accessible depuis le site internet de la Ville www.annemasse.fr.

IMPORTANT : Merci de transmettre les documents suivants lors du dépôt de votre demande :
- photocopie d'une pièce d'identité (CNI, Passeport, etc.) ;
- justificatif de domicile (facture d'électricité ou de téléphone, quittance de loyer, avis d'imposition, etc.) daté de moins de 3 mois ;
- en cas d'hébergement : l'hébergeant doit vous établir une attestation sur l'honneur et vous remettre la photocopie de :
  - son titre d'identité,
  - un justificatif de domicile à son nom (daté de moins de 3 mois).

Un récépissé vous sera alors délivré.

Les jardiniers de la Ville relèvent le défi des Floralies de Bourg-en-Bresse

Les jardiniers de la Ville représenteront Annemasse aux Floralies de Bourg-en-Bresse qui ont lieu du 8 au 17 novembre dans le centre d'exposition de Bourg-en-Bresse, Ainterexpo, qui a fait peau neuve pour l'occasion.

La dernière participation de la Ville aux Floralies de Bourg-en-Bresse remonte à 2008. C'est un plaisir et un réel défi pour les services municipaux de représenter Annemasse à cette importante manifestation horticole. Nantes, Dijon, Aix-les-Bains, Divonne-les-Bains, Saint-Claude ainsi que de nombreuses villes de l'Ain seront aussi représentées.
Pour réussir ce projet, le service municipal des Parcs et jardins s'est associé aux menuisiers, aux électriciens, au personnel de la bibliothèque municipale, aux services Communication et Evénementiel. Toutes ces compétences se sont imprégnées du thème des Floralies : couleurs tropicales, reprenant le fil conducteur d'Annemasse, ville nature-ville jardin. Les serres municipales assureront les cultures des végétaux qui seront utilisés sur le stand. Tous les ingrédients représentatifs de la ville (habitat, usagers, vie de la cité....) seront identifiés par la couleur, les formes, les bruits, le tout donnant une ambiance d'une ville jardin-nature colorée interpellant le regard du visiteur.
Après l'élaboration d'une maquette, tous les acteurs se sont rassemblés pour créer les éléments qui, assemblés, constitueront le décor final. Le stand couvrira une surface de 130m², et la plus grande hauteur de la structure sera de 5m, de quoi interpeller de loin chaque visiteur.
Les dernières semaines sont toujours des moments de forte activité car tous les détails comptent pour séduire les visiteurs des Floralies. Il conviendra ensuite d'acheminer vers Bourg par camion les matériaux et les végétaux avant leur mise en place dans l'enceinte du hall d'exposition. Tous les jours, un entretien des stands est assuré pour offrir un décor de qualité à tous. C'est le gage de réussite d'une telle exposition.

Le service État civil améliore l'accueil des usagers

Le service de l'État civil va prochainement être réinstallé dans un nouvel espace dédié au sein de la mairie. Il y disposera d'une zone d'accueil spécifique et de postes de travail adaptés à l'exercice de ses missions.

Depuis 2009, la commune a hérité des missions relatives à l'enregistrement et à la remise des passeports biométriques. Ce transfert de compétences et l'accroissement de la population d'Annemasse ont engendré un afflux d'usagers et de réelles difficultés dans la gestion des délais et conditions d'attente. Actuellement, ce sont près de 220 personnes qui se présentent chaque jour dans le hall de l'Hôtel de Ville, ce qui correspond à un total de plus de 50 000 usagers par an...
De fait, les services d'accueil du public ont régulièrement été amenés à modifier leur mode de fonctionnement au cours de ces dernières années.
Conséquence de ces évolutions, le service de l'État civil va prochainement être réinstallé dans un nouvel espace dédié au sein de la mairie. Il y disposera d'une zone d'accueil spécifique et de postes de travail adaptés à l'exercice de ses missions. Son déplacement permettra en outre de redéployer les autres services sur les guichets actuels. Pour les usagers, l'accès à ces nouveaux locaux ne posera pas de difficultés particulières puisqu'il se fera toujours depuis le hall où une signalétique spécifique sera mise en place. Ce redéploiement devra intervenir au cours du mois de septembre.

Les bibliothèques d'Annemasse à l'heure de la réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires modifie l'emploi du temps des élèves et des enseignants. Elle entraîne également des changements de fonctionnement dans les trois bibliothèques de la Ville.

De ce fait, à partir du 1er septembre 2013, elles seront fermées le mercredi matin. Voici les horaires effectifs à la rentrée :

Bibliothèque Pierre Goy

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	Fermée	14h30-18h30
MARDI	10h-12h	14h30-18h30
MERCREDI	Fermée	13h-18h
JEUDI	Fermée	Fermée
VENDREDI	10h-18h	
SAMEDI	10h-16h	

Une boîte aux lettres est à votre disposition (à droite de la porte d'entrée), pour déposer vos livres en dehors des heures d'ouverture.

Bibliothèque jeunesse du Perrier

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	Fermée	Fermée
MARDI	Fermée	16h-18h
MERCREDI	Fermée	14h-18h
JEUDI	Fermée	16h-18h
VENDREDI	Fermée	16h-18h
SAMEDI	Fermée	

Bibliothèque jeunesse de Romagny

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	Fermée	Fermée
MARDI	Fermée	16h-18h30
MERCREDI	Fermée	15h-17h
JEUDI	Fermée	Fermée
VENDREDI	Fermée	16h-18h
SAMEDI	Fermée	

Les bibliothécaires profiteront de ces matinées pour faire face aux demandes toujours plus nombreuses en terme d'accueil de classes (notamment avec l'ouverture de l'école Camille Claudel), mais aussi pour travailler sur les collections et les animations.

Echanges intermunicipalités entre la France et le Québec

Depuis plus d'une dizaine d'années, Annemasse et Boisbriand (Québec) participent chaque été au programme national des échanges intermunicipalités organisés par France Québec et Québec France, en partenariat avec l'antenne locale d'Alpes Léman Québec.

Cette année, Elodie Lacroix et Camille Laurent Delaunay se sont rendues au Québec pour travailler au Service des loisirs de Boisbriand. De leur côté, les jeunes Canadiens Emilie Brien et Jérémie Goulet-Perreault ont intégré le Service Parcs et jardins de la Ville d'Annemasse durant un mois et demi.
Ces échanges permettent aux jeunes des deux villes partenaires de découvrir un pays, une région, une culture différente, et de renforcer les liens d'amitié entre la France et le Québec.
Vous souhaitez tenter l'expérience l'année prochaine ?
Si vous avez entre 18 et 30 ans, que vous êtes étudiant(e)s post-bac et habitez l'agglomération annemassienne, contactez dès le mois d'octobre le service Jumelage en mairie:
04 50 95 07 64 - 04 50 95 82 68
jumelage@annemasse.fr

De gauche à droite : Agnès Cuny, maire adjointe aux Ressources Humaines et membre du Comité de jumelage, François Dupont, service des Parcs et jardins; Emilie Brien,Yann Depiat, service Jumelage ; Jérémie Goulet-Perreault ; Bernard Rouly, président d'Alpes Léman Québec ; Isabelle Baudet-Renvoisé, responsable du Service des Parcs et jardins ; Mathieu Bilavarn, conseiller municipal délégué au jumelage.

Participez à « La marmite solidaire » !

Samedi 21 septembre se déroulera, en différents points de notre planète « un repas pour notre avenir » avec une liaison par vidéo-conférence sur internet. Les thèmes sont : la Jeunesse, le Développement durable, et les Droits humains. La MJC Sud relaie cet événement international en organisant « La Marmite solidaire » sur la place du Jumelage dans le quartier du Perrier. Un bon de participation (10 € pour les adultes / 6 € pour les - 12 ans) donnera accès au repas et permettra de voter pour le thème de l'an prochain. 20% des bénéfices iront à l'action choisie en 2012, la lutte contre le noma, une maladie défigurante qui frappe les enfants dans certains pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Les 80% restants seront partagés entre trois associations locales :
Les Jardins de Boudari au Nord Niger (Tagayt), une pompe solaire au Burkina Faso (Etoile Africaine), une école au nord du Pakistan (Commune de Lucinges).
Ce projet fédérateur soutenu par la Région Rhône-Alpes via l'association ATB est coorganisé par les associations Apreto, Annemasse Agglo en Transition, Etoile Africaine, Manaode, Tagayt-France, Yelen et la commune de Lucinges. **De nombreuses animations auront lieu tout au long de la journée sur la place du Jumelage.**

Des ateliers pour rester alerte

Chaque semaine, l'atelier « Equilibre et Bien-être » accueille à la Maison des sports les retraités de la commune qui souhaitent, dans un cadre rassurant et personnalisé, se maintenir en forme.
Animées par un professeur d'activité physique adaptée, ces séances d'une heure permettent de maintenir ou d'améliorer le bien-être et la condition physique, et notamment la notion d'équilibre, à l'origine de nombreuses chutes débouchant sur une perte d'autonomie au-delà d'un certain âge.
Dans une ambiance relaxante et amicale, en groupe restreint, les personnes peuvent apprendre ou retrouver les mouvements qui pourront les aider à mieux vivre au quotidien.
Les séances sont facturées en fonction des revenus des usagers.
Le tarif en 2013 pour une personne seule s'échelonne entre 4,28€ et 9€ la séance.
Inscriptions auprès de l'Espace Colette Belleville, 14 bis, rue des Amoureux.
Tel. : 04 50 37 32 22.

Un débat sur "Logements partagés : utopie ou réalité"

Pour faire suite aux journées « Découverte » Bien Vieillir de septembre 2012, le collectif "Bien vieillir" organise un après-midi sur le thème « Logements partagés : utopie ou réalité », le vendredi 15 novembre. Le film-comédie « Et si on vivait tous ensemble » de Stéphane Robelin sera projeté et suivi d'une table ronde avec la participation d'associations impliquées dans des expériences de colocations seniors-seniors et intergénérationnelles et les services de l'agglomération d'Annemasse et d'Arve et Salève.
Entrée libre. 14h à 17h. Salle de conférence du complexe Martin Luther King.

En savoir plus
Collectif REGAR
Foyer-Logement « l'Eau Vive»,
2 Place du Jumelage 74100 Annemasse.
04 50 39 89 25 - regar-info@orange.fr.

Nouveaux horaires le mardi pour la mairie

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers, les services municipaux de l'Hôtel de ville **ouvrent désormais le mardi après-midi dès 13h30** (au lieu de 15h auparavant). L'heure de fermeture le mardi est, quant à elle, inchangée, à savoir 18h.

Le restaurant Colette Belleville accueille les retraités

Destiné aux retraités de la commune, le restaurant Colette Belleville accueille, sur réservation, les usagers du lundi au vendredi, dans une ambiance conviviale.

Les repas, élaborés au sein de la cuisine centrale des Hutins, sont confectionnés dans un souci constant de qualité et d'adaptation aux goûts et besoins nutritionnels.

Dans un cadre chaleureux, les convives peuvent, à leur rythme, partager en compagnie d'autres personnes le temps des repas, retrouver le plaisir de se restaurer et tisser des liens durables et réguliers.
Les repas sont facturés en fonction des revenus : le tarif en 2013 pour une personne seule s'échelonne entre 3,08 € et 10,60 €.

POUR EN SAVOIR PLUS
Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Colette Belleville
14 bis Rue des Amoureux
04 50 37 32 22

Nouveau : les ateliers de la Cité des métiers du Grand Genève

La Cité des métiers du Grand Genève propose à partir de septembre son nouveau programme d'ateliers, sur l'orientation, la formation, l'emploi, l'évolution professionnelle et la création d'entreprise. Ils ont lieu à la Cité des métiers du Grand Genève, Centre associé Annemasse, 13 avenue Emile Zola.

13 septembre et 11 octobre : Se déplacer avec ou sans permis de conduire, de 14h à 16h.
18 septembre : Valoriser son image, un atout vers l'emploi, à 9h.
5 novembre : Le marché de l'emploi en Suisse, de 14h à 16h.
10 septembre et 26 novembre : La création d'entreprise, pourquoi pas moi ? de 14h15 à 17h30.
22 octobre : Comment faire évoluer sa carrière ou changer de métier ? à 17h.
8 novembre : La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : quand l'expérience vaut un diplôme, à 14h.

Retrouvez tous les ateliers et inscrivez-vous directement en ligne : www.cite-metiers-grand-geneve.fr

Et toujours à votre disposition en libre accès à la Cité des métiers :
- **Des entretiens personnalisés, anonymes et sans rendez-vous** pour faire le point sur sa situation et être orienté dans ses démarches,
- **Un espace documentaire et des ordinateurs en libre accès** pour découvrir les métiers et les formations, effectuer des recherches, rédiger son CV... Il est également possible d'y consulter la Cité en ligne, un conseiller virtuel à votre disposition pour un premier niveau d'information. www.laciteenligne.org

POUR EN SAVOIR PLUS
Cité des métiers du Grand Genève - Centre associé Annemasse
13 avenue Emile Zola - 6ème étage
74100 Annemasse
04 50 87 09 87 - www.cite-metiers-grand-geneve.fr
Lundi, mercredi et jeudi de 14h à 17h
Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Retour sur l'inauguration du nouveau cœur de quartier du Perrier

Les travaux de réfection des places du Jumelage et Jean Jaurès, inscrits dans le Programme de Rénovation Urbaine du Perrier, sont terminés. L'inauguration des nouveaux espaces a été célébrée le samedi 29 juin, en même temps que la traditionnelle fête des quartiers sud. Depuis, les commerçants du marché ont retrouvé leur emplacement au cœur du quartier et les enfants ont réinvesti les aires de jeux.

Des balades à dos d'ânes étaient proposées pour le plaisir des plus petits.

Chacun a pu admirer le spectacle des danseurs polynésiens de la troupe Raivavae.

M. le Maire et l'élue représentante de la ville de Gaggenau ont dévoilé la plaque célébrant les liens entre les 2 villes jumelées.

Romain Hemour, graphiste et illustrateur, a tiré le portrait des habitants du quartier.

Les habitants ont découvert l'athlétisme avec la Foulée annemassienne.

Jeux en bois, adresse et dextérité à l'épreuve.

L'expo photo "Déménagements" dans le nouveau hall de l'Auditorium a été très appréciée.

Contrat de performance énergétique : des économies « garanties » sur six bâtiments municipaux

Le premier contrat de performance énergétique de Haute-Savoie a été conclu cet été entre la Ville et la société SPIE. A l'heure des engagements pour la transition énergétique, il s'agit d'un nouvel outil pour réduire les consommations d'énergie des bâtiments municipaux. Objectif : 25 % de réduction des consommations pour six sites municipaux.

Le principe du contrat de performance énergétique est simple : une entreprise spécialisée s'engage pour un client (en l'occurrence la Ville d'Annemasse), à mettre en place des actions, y compris des travaux, destinées à lui faire réaliser des économies d'énergie. L'entreprise est ensuite rémunérée en fonction des économies réellement constatées (et pénalisée si les économies attendues ne sont pas atteintes).

Les nouvelles chaudières à condensation de l'école primaire des Hutins en cours d'installation.

Dans le contrat signé avec la société SPIE en juillet dernier, six bâtiments municipaux sont concernés : trois écoles (Saint-Exupéry, Marianne Cohn - élémentaire et les Hutins), la Maison des sports, l'Hôtel de Ville et le Complexe Martin Luther King. Pour ces six bâtiments, la société SPIE va réaliser environ 480 000 euros d'investissement : remplacement de chaudières, de pompes ou de systèmes de régulation, réglage des consignes de température, information et sensibilisation des usagers... Elle va également assurer l'entretien et l'exploitation de ces installations pour la durée du contrat, c'est-à-dire 8 ans.

Elle s'est engagée à ce que les économies réalisées dès la saison 2013/2014 soient de 24,77% par rapport aux consommations de référence (la moyenne des trois années précédentes, corrigée de la rigueur climatique). Cela représente une économie de l'ordre de 70 000 euros par an.

Si l'objectif est atteint, cette somme sera reversée à l'entreprise SPIE, qui pourra ainsi rémunérer son investissement initial. Si l'économie est supérieure à ce qui est attendu, la Ville et SPIE « partageront » l'économie supplémentaire.

En revanche, si l'économie est inférieure à la valeur-cible, l'entreprise versera une compensation : par exemple, si l'économie n'est « que » de 50 000 euros, 20 000 euros seront versés à la Ville.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre sera de l'ordre 30% sur les 6 sites concernés, soit environ 320 tonnes de CO_2 par an. Cela représente une réduction de 10% des émissions liées au chauffage de l'ensemble des bâtiments municipaux.

Des ateliers d'urbanisme pour participer à l'élaboration du Plan local d'urbanisme

Les ateliers d'urbanisme sont lancés à l'occasion de la mise en révision générale du Plan local d'urbanisme (le PLU), document qui cadre et réglemente les constructions et l'évolution urbaine de la Ville.

Ces réunions sont conçues pour permettre à chacun de comprendre la façon dont ce document s'élabore, échanger et débattre sur les enjeux et les attentes en matière d'évolution physique de la Ville, de la place de la nature, de qualité architecturale, de densification maîtrisée...

La première réunion s'est déroulée le 25 juin. Elle a permis un temps de discussion assez générale sur notre ville et de retenir deux thèmes pour les prochaines réunions proposées d'ici la fin de l'année.

La prochaine réunion se déroulera le mardi 24 septembre à 19h à la Maison des sports, sur le thème « nature et sensation de nature en ville ». **Ces réunions sont ouvertes à tous.**

DOSSIER

La réussite éducative : un pont entre l'école et son environnement

La Ville garantit sur son territoire la cohérence des actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Un Projet éducatif territorial (PEDT) construit avec l'ensemble des acteurs du monde de l'éducation, les harmonisera dans l'intérêt de l'enfant.

La politique de réussite éducative tend à concilier pour l'enfant ou le jeune l'épanouissement personnel, la relation aux autres et la réussite scolaire.
Elle prend donc en compte l'environnement social, familial et culturel de l'enfant. **Elle favorise ainsi la mise en place des meilleures conditions menant à la réussite de tous les enfants**.
C'est une politique de terrain et de concertation entre tous les acteurs qui participent à la réussite éducative de l'enfant à l'intérieur et à l'extérieur de l'École.
Elle demande une implication constante de la part de nombreux acteurs : enseignants, parents d'élèves, élus locaux, associations et acteurs sociaux.

Pour une éducation partagée
Les compétences des individus sont un ensemble de connaissances, d'aptitudes, d'attitudes. Elles sont nécessaires à chacun pour son épanouissement, son développement personnel, et son positionnement en tant que citoyen.
Ces compétences sont développées chez les enfants et les jeunes par l'ensemble des acteurs œuvrant auprès d'eux, à tout moment de la journée, à tout moment de la vie.
L'articulation entre les différents temps -temps familial, temps scolaire, temps péri et extrascolaire-, et les différentes étapes que traverse l'enfant est indispensable.
Travailler ensemble à cette co-éducation est donc essentiel.
La Ville place l'enfant au coeur de l'action collective, et garantit sur l'ensemble du territoire de la commune une cohérence et une complémentarité des actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Un Projet éducatif Territorial d'ici fin 2013
Le Projet éducatif territorial vise à mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.
Le projet, en cours de validation, s'inscrit dans la continuité de ce que la Ville a construit auparavant.
Il formalise une démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.
Ce projet relève, à l'initiative de la Ville, d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés (Éducation nationale, Direction départementale de la cohésion sociale, ...) et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux (MJC, clubs sportifs, Château Rouge, Villa du Parc, Annemasse Agglo, ...).
Il pourra favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, et permet une mise en cohérence optimale de cette offre, dans l'intérêt de l'enfant.
Les objectifs poursuivis sont les suivants :
- renforcer les conditions de réussite,
- favoriser la découverte des pratiques,
- éduquer à la citoyenneté,
- soutenir la parentalité,
- éduquer à la santé.

Il s'agit ainsi d'élaborer des parcours éducatifs pertinents qui doivent répondre aux besoins identifiés, intégrer les valeurs et principes éducatifs poursuivis et être en cohérence avec les projets d'écoles.
Ces parcours éducatifs font l'objet d'une réflexion de manière thématique ou par âge en déterminant ce que l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation pourra offrir à l'enfant et au jeune à chaque moment de sa vie, sur son temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Les temps de l'enfant

Le saviez-vous ? Pour un enfant dont les parents travaillent, on peut approximativement décomposer les temps de l'enfant de la manière suivante :
Une année civile comporte 8 736 heures (365 jours x 24h).
Les horaires scolaires sont de 864 heures (36 semaines x 24h), soit environ **10 %** du temps de vie de l'enfant.

Un total de périscolaire/ extrascolaire qui peut se comptabiliser autour de 1 040 heures, soit **12 %** du temps de l'enfant en prenant en compte 3h de périscolaire les jours scolaires (2h de resto + 1h le soir), soit 432 heures.
8h les mercredis des semaines scolaires, soit 288 heures et la moitié des vacances scolaires, soit 8 semaines par an, avec des journées de 8h, soit 320 heures.
Le reste étant du temps de **sommeil** (environ 3 700 heures) soit **42%**.
Le temps **familial** étant de l'ordre de **36 %** du temps de l'enfant.

Travailler main dans la main avec les parents

Les actions en direction des familles organisées par la Ville ou ses partenaires aident les parents à être acteurs et responsables de l'éducation de leurs enfants, dans le respect de la pluralité des configurations familiales. Elles offrent aux parents des solutions adaptées à leurs attentes et leurs besoins.

La parentalité en question

Dans le cadre du Programme de Réussite éducative, en partenariat avec le service Petite enfance de la Ville, des actions dites de « parentalité » sont organisées tout au long de l'année, dans les écoles maternelles de Bois Livron, La Fontaine et les Hutins.
Ces ateliers ont pour objectifs d'accompagner au mieux les parents dans leur rôle, de créer du lien entre les parents dans et en dehors de l'école, de favoriser un lien de confiance avec les institutions, de rassurer sur la scolarisation des plus jeunes, d'apporter des outils pour favoriser un meilleur investissement parental dans un climat convivial et de confiance réciproque. Pour répondre à ces différents besoins, plusieurs actions existent :

- Atelier d'échange thématique
Dans chaque école maternelle, l'atelier des parents permet de soutenir, d'accompagner les familles face à des questionnements, des difficultés rencontrées avec leurs enfants. L'atelier se fait dans une salle aménagée à cet effet, en présence d'un professionnel de la Petite enfance et d'un professionnel en lien avec la thématique : le développement psychomoteur, les risques domestiques, le cadre et les limites... Les professionnels permettent de créer des échanges avec et entre les parents, de répondre aux questions qu'ils se posent.

- Atelier de préparation à la Petite section
Organisé en mai et juin, cet atelier est co-animé par une éducatrice jeunes enfants et un enseignant de petite section afin de dédramatiser la rentrée et de la préparer dans de bonnes conditions. Peu de temps après la rentrée, des ateliers de post rentrée sont proposés. Ils permettent aux parents de faire le point sur la rentrée de leur enfant. Ils contribuent à « favoriser l'investissement parental dans un climat de confiance ».
Tous les parents qui ont un enfant scolarisé dans l'école peuvent se rendre aux ateliers (accompagnés d'enfants non scolarisés s'ils en ont). Participation libre et volontaire.

- Intervention de l'éducatrice de jeunes enfants à domicile dans certaines situations familiales. Une éducatrice jeunes enfants, sollicitée par une assistante sociale ou la Protection maternelle infantile (PMI) peut intervenir à domicile pour apporter des réponses sur mesure afin d'accompagner, sur une durée limitée, les parents dans des actions à caractère éducatif envers leur enfant.

Les partenaires :
Les enseignants, la médecine scolaire, les services de la PMI, psychomotricienne, les services de la Ville (Services scolaire, Petite enfance, Social, Politique de la Ville).

Favoriser la découverte de l'environnement

Le « bien » Vivre ensemble est la préoccupation commune de tous les professionnels du milieu socio-éducatif et des élus. La socialisation commence dès le premier âge, dès les premières rencontres de l'enfant avec d'autres enfants mais aussi des adultes, que cela soit au sein de la famille, d'une structure Petite enfance, ou de l'école maternelle. Acquérir le sens du partage, accepter l'autre tel qu'il est, ne pas grandir avec des préjugés, savoir confronter ses idées sans s'affronter, connaître son milieu environnant et d'autres lieux, sont autant d'objectifs pédagogiques indispensables à l'émergence d'un citoyen ouvert, tolérant et engagé dans la vie de la cité.

Un rallye bus pour connaître sa ville

Chaque mercredi, les animateurs du centre de loisirs proposent aux enfants un « rallye bus » à travers la ville. L'occasion pour eux de découvrir leur environnement de manière ludique.
Changer d'environnement, participer à des activités collectives, rencontrer de nouvelles personnes favorisent la mixité. C'est permettre à l'enfant de s'approprier son environnement proche et plus lointain au travers de visites, de grands jeux selon son âge et sa capacité d'autonomie. C'est lui apprendre à devenir autonome et à être capable de se déplacer dans un espace plus ou moins grand. Pour les plus petits, prendre le bus est déjà une occasion de changer de cadre. Le mercredi, les animateurs du centre de loisirs proposent un « rallye bus » à travers la ville sous forme d'un jeu de piste avec des déplacements en bus. Pour jouer, il faut juste un ticket de bus et résoudre des énigmes pour trouver les lieux à découvrir. Ce jeu d'équipe permet aux enfants, en s'amusant, de connaître leur ville et de visiter les lieux publics où ils pourront revenir avec leurs parents.

Sensibiliser les enfants au sport et à la culture

Sensibiliser les enfants et les jeunes à la culture et au sport, c'est contribuer pleinement à leur épanouissement. C'est leur offrir la possibilité d'explorer des domaines divers, de s'approprier des expériences, de découvrir des compétences, de partager des valeurs, de développer une créativité, d'ouvrir leur curiosité à de nouvelles disciplines, à de nouveaux lieux, à d'autres horizons. Arts visuels, spectacles vivants, projets musicaux, découverte du patrimoine littéraire et artistique, sports collectifs et individuels, de nombreux acteurs sont réunis pour proposer à tous les jeunes de découvrir les richesses qui nous entourent, et de pratiquer la discipline qui les touche. Découverte, émotions et plaisirs se conjuguent autour de la culture et du sport.

En matière de musique

La Ville a depuis fort longtemps affirmé le souhait de participer au développement des interventions en milieu scolaire sur l'ensemble des six groupes scolaires que compte aujourd'hui la commune. Pour cela, elle a engagé et mis à disposition deux professionnels qualifiés, dénommés Dumistes, au service d'une bonne trentaine de classes développant des projets musicaux sur l' année scolaire.
Au travers de ces différentes actions, près de 1000 enfants ont ainsi la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

En matière de lecture

La démarche est similaire avec la volonté de toucher tous les enfants scolarisés en primaire et élémentaire par le biais de visites au sein des bibliothèques. Concrètement, chaque élève bénéficie deux fois par an d'une visite en bibliothèque et une fois par an au Festival du Livre Jeunesse. Les objectifs de l'action sont multiples et positifs par : la découverte des lieux ; la découverte des livres et des auteurs ; et de façon indirecte, l'implication des enfants et des familles via des emprunts de livres.

En matière de sport

La Ville a mis en place par l'intermédiaire de son service des Sports, en parallèle de son action pendant le temps scolaire, des ateliers de découverte des activités physiques et sportives après l'école, pour les enfants de CP à CM2 des différents groupes scolaires. 13 à 16 ateliers hebdomadaires, encadrés par les éducateurs sportifs, sont proposés en fin d'après-midi après l'école, et accueillent près de 450 enfants. Ces ateliers ont pour objectifs de :

- Favoriser l'accès au plus grand nombre (avec une organisation en deux sessions semestrielles).
- Découvrir les lieux de pratiques sportives de proximité et les sports pratiqués dans ces installations.
- Apprendre à pratiquer une activité sportive (assiduité, tenue adaptée, respect des lieux, des règles de sécurité et de jeu, dépassement de soi, estime de soi, ...).
- Proposer une activité sportive par le biais des équipes pédagogiques des écoles à des enfants ciblés selon des critères convenus (besoin de pratique physique, de respect des repères, socialisation ...).
- Créer des passerelles avec les associations sportives locales et les activités de l'école municipale des sports.

Un partenariat important est réalisé avec les équipes pédagogiques des écoles pour les inscriptions des enfants à ces ateliers.

Les partenaires :
MJC, Ville, Annemasse Agglo, Ecole des Beaux Arts du Genevois (EBAG).

Rendre les enfants acteurs de leur santé

De nombreuses actions en faveur de la prévention sanitaire ont lieu dans les établissements scolaires, à la Protection maternelle infantile, dans les Centres de loisirs associés à l'école (CLAE) ou dans les MJC. Objectif ? Sensibiliser enfants et jeunes pour les rendre acteurs de leur santé. En effet, que cela soit de l'éducation à la nutrition et à l'équilibre alimentaire, de la sensibilisation sur les risques cardiovasculaires ou de l'élaboration d'un diagnostic physique, toutes ces actions ont vocation à prévenir des risques et à responsabiliser l'enfant ou le jeune vis-à-vis de son corps et de sa santé de manière générale.

Des Parcours du cœur pour toute la famille

Depuis six ans, la Ville organise les Parcours du cœur. Cette journée nationale dédiée à la prévention des risques cardiovasculaires est proposée en partenariat avec la Fédération française de cardiologie. Objectif ? **Faire prendre conscience aux participants de la nécessité de pratiquer une activité physique et sportive modérée et régulière pour préserver et entretenir leur santé.** Au programme, des stands des associations sur la sécurité, les gestes de premiers secours, l'usage du défibrillateur, test de diabète, prise de tension artérielle, conférence, information par un tabacologue, animations, ainsi que divers parcours sportifs (pédestres, cyclistes) dans la ville. Parallèlement, des Parcours du cœur scolaires sont mis en place dans les classes de CM1 des écoles annemassiennes. **Autre action de prévention : le Diagnoform est organisé pour l'ensemble des classes de CM2.** Il s'agit d'évaluer les enfants à travers un outil éducatif comprenant cinq tests athlétiques : endurance, vitesse, coordination, souplesse et force. Ces évaluations permettent de sensibiliser les élèves sur leur état de forme et de santé.

Coup de pouce Santé

Dans le cadre du Programme de Réussite éducative, des parcours individualisés sont mis en place pour certains enfants scolarisés ou domiciliés dans la zone urbaine sensible, notamment sur la santé. Ces parcours prennent la forme d'une aide financière pour accéder à des soins payants et non remboursés par la Sécurité sociale, ou lorsqu'aucune structure publique ne peut répondre aux besoins. C'est le médecin scolaire qui, après une visite médicale, préconise des soins pour un enfant. Par exemple, pour un enfant qui présente des difficultés en motricité fine en grande section de maternelle, il arrive que le soin demandé soit un bilan psychomoteur. Le bilan psychomoteur en libéral n'étant pas remboursé, une partie peut être payée dans le cadre du Programme de Réussite éducative. Durant l'année scolaire 2012-2013, 10 enfants ont bénéficié d'un bilan psychomoteur, qui a débouché pour tous sur un suivi tout au long de l'année scolaire. D'autres enfants ont bénéficié d'une aide financière pour des soins, tels que du suivi psychologique, de l'ergothérapie ou encore de la neuropsychologie.

"Construis ton menu" sur l'équilibre alimentaire

Depuis quelques années, dans chaque restaurant scolaire, à tour de rôle **un groupe d'enfants élabore un menu aux saveurs variées qui respecte l'équilibre alimentaire et la saisonnalité des fruits et légumes**. Afin de permettre aux enfants de comprendre l'équilibre alimentaire, les animateurs des restaurants scolaires mettent en place différents jeux pédagogiques et ludiques à la fois. Par exemple : sur un cercle où alternent des couleurs*, deux aiguilles d'horloge indiquent pour la plus grande « la composante principale du plat » et sur la plus petite « une autre composante importante du même plat ». Pour pouvoir jouer, un enfant lit le menu et, à l'aide de ses camarades et des animateurs, place les aiguilles sur les couleurs* correspondantes. En plus des jeux, les enfants compulsent des livres de recettes de cuisine. Ils choisissent les ingrédients composant la recette par rapport à la beauté des illustrations et à leur goût (appétence). Ainsi, plusieurs menus sont concoctés par petits groupes. Puis, les écoliers votent, souvent après de vifs débats, pour celui qui parait le plus délicieux. Le menu sélectionné est ensuite servi dans tous les restaurants scolaires d'Annemasse.

**Les couleurs : Rouge = produits protidiques ; Marron/orange = produits céréaliers ; Bleu = produits laitiers ; Vert = fruits et légumes ; Jaune = produits gras ; Rose = produits sucrés.*

Nouvelle formule pour l'Open d'escalade d'Annemasse

Nouveau mur, nouvelle formule ! L'Open d'escalade, Grand prix de la Ville d'Annemasse, organisé par le Club alpin français fêtera les 2 et 3 novembre 2013, son 21e anniversaire au gymnase Robert Sallaz.

Cette nouvelle édition attend 250 compétiteurs. Les épreuves ne seront plus communes à toutes les catégories.

La raison ? Un nouveau mur d'escalade qui, bien que plus technique, ne permet pas de multiplier les voies comme lors des éditions précédentes. Le but était de donner la possibilité aux concurrents de grimper toute la journée de samedi à l'occasion des qualifications. Dimanche, seuls les huit premiers de chaque catégorie viendront se défier une nouvelle fois lors des finales.

Pour son 21e rendez-vous, la manifestation tient à garder son côté convivial, et des ateliers ludiques seront ouverts à tous le dimanche 3 novembre : slackline (marcher sur une sangle tendue à l'horizontale) ; tyrolienne ; descente en rappel ; dry-tooling (monter sur la paroi avec des piolets). Toutes ces activités seront encadrées par des membres du Club alpin français d'Annemasse.

Alors, venez nombreux découvrir la verticalité et exercer votre sens de l'équilibre !

Retrouvez l'Open d'Escalade nouvelle formule sur internet :
http://openescalade.clubalpinannemasse.fr
www.clubalpinannemasse.fr

EN SAVOIR PLUS :
Gilles Morelle
06 60 43 13 67

Atout Jeunes, mode d'emploi

Pour vous inscrire dans des clubs sportifs ou à des activités pratiquées à l'année dans les MJC, ayez le réflexe Atout Jeunes ! L'Atout Jeunes est une réduction à destination des jeunes annemassiens (de 0 à 17 ans). Le montant de cette réduction accordée est calculé en fonction du quotient familial et peut atteindre 69 €. Le retrait de l'Atout Jeunes se fait au service périscolaire. Une attestation sera établie au nom de l'enfant. Les inscriptions aux activités et les réductions accordées se font ensuite auprès de chaque structure sur présentation de l'attestation. Le retrait de l'Atout Jeunes se fait jusqu'au 31 octobre.
Service périscolaire - Mairie d'Annemasse
04 50 95 07 35 - www.annemasse.fr

Diagnoform pour les écoliers

Les 12 et 13 septembre, toutes les classes de CM2 participeront au Diagnoform à la Maison des Sports. Cet outil réalisé par la Fédération française d'athlétisme permet d'évaluer et de sensibiliser les élèves sur leur état de forme et de santé. Le Diagnoform comprend 5 tests athlétiques : endurance ; vitesse ; coordination ; souplesse et force. A l'issue de ces journées d'évaluations, un bilan sera remis à chaque enfant comprenant ses résultats avec ses forces et ses faiblesses ainsi qu'un diplôme de participation. Ce projet est porté par le Service des sports de la Ville, en partenariat avec la Ligue Rhône-Alpes d'athlétisme, l'Éducation nationale, les directeurs des écoles, les enseignants des classes concernées et les éducateurs sportifs en contrats d'objectifs

Hommage à un sportif hors du commun

Walter Luthi s'est éteint à 72 ans. Il faisait partie de la communauté des grands dirigeants sportifs, à la fois au sein de la Fédération française de basket (nationale, régionale, départementale), du Comité départemental olympique et sportif (CDOS), de la Ville, où depuis 37 ans, il jouait un rôle important à l'Office municipal des sports. Office municipal des sports qu'il présida d'ailleurs pendant 10 ans. Il en était devenu depuis président d'honneur.

S'il ne faisait pas œuvre de pionnier dans cet organisme para municipal, il n'en fut pas loin, car, sous sa responsabilité, il ne cessa de le faire grandir et de le structurer. Sa grande passion était le sport, mais il affectionnait par-dessus tout le basket. Cette discipline, il la pratiqua au club de Thonon-les-Bains, puis pendant de longues années au Club sportif ouvrier annemassien, devenu

depuis Annemasse basket club. Il débuta en tant que joueur, puis entraîneur, arbitre et enfin dirigeant.

Il fut également un correspondant de presse apprécié, mais aussi un élu dynamique et profondément engagé pour sa commune de Monnetier-Mornex.

Ses nombreux talents lui ont valu la reconnaissance du Ministère de la Jeunesse et des sports avec l'attribution de la médaille d'or Jeunesse et Sports.

La Ville et l'ensemble du monde sportif annemassien lui rendent hommage pour l'ensemble de son parcours.

Place à l'imaginaire et à la science-fiction !

Lors de la Semaine « Autres Mondes, Autres Livres », du 12 au 19 octobre, la Bibliothèque Pierre Goy propose de vous plonger dans l'univers de la science-fiction en explorant l'utopie et ses déclinaisons : la dystopie, une utopie virant au cauchemar et l'uchronie, une réécriture de l'Histoire.

Nous en avons tous lu ou vu dans des films et séries parfois sans nous en rendre compte !
Curieux ? Frileux quant à certains genres littéraires ? C'est le moment idéal pour (re) découvrir la science-fiction et le fantastique !
Pour le lancement de cette semaine, la bibliothèque vous attend le samedi 12 octobre pour le départ d'un grand défilé Cosplay dans la ville, déguisés en personnages de dessins animés, de BD, de Manga, de jeux vidéos, en héros de série TV, film ou livre,...

Ambiance et fous rires garantis !
Sera ensuite projeté un dessin animé japonais au CinéActuel.
Les jours suivants, les animations originales ne manqueront pas, avec par exemple des jeux de rôles, une veillée pour les petits ou un speedbooking (2 minutes pour faire aimer un livre).
En partenariat avec la Bibliothèque, le CinéActuel et le Conservatoire proposeront vendredi 18 octobre une soirée alliant la musique et le film fantastique, à ne pas manquer !
Enfin, le samedi 19 octobre, les 10-15 ans pourront s'exercer à l'art du manga lors d'un atelier de dessin. Les gagnants du concours de nouvelles de l'été sur l'utopie seront dévoilés, et une table ronde présentant Johan Héliot et Jérôme Leroy, tous les deux auteurs de science-fiction, clôturera cette semaine.

POUR EN SAVOIR PLUS
Voir le détail de la programmation p 20 dans l'agenda de ce JIM.
www.ville-annemasse.fr/Culture/Bibliotheques/Agenda-2013

Château Rouge : une nouvelle saison à savourer

Cette nouvelle programmation est la première entièrement concoctée par Frédéric Tovany, le nouveau directeur. Avec cette saison 2013/2014, il a souhaité nous faire partager ses coups de cœur, ses découvertes ; nous offrir des rencontres avec des artistes qu'il a accompagnés, suivis. La couleur de cette année sera un peu plus « théâtrale » que les années précédentes.

Patrice Thibaud nous entraînera dans un délicieux Cocorico pour débuter dans la bonne humeur et le sourire.
De nombreux auteurs contemporains et classiques jalonneront cette saison, Sybille Berg, Rémy De Vos, Laurent Binet, Stéphane Jaubertie, David Lescot, Giordano Bruno, Marivaux, Howard Barker... et leurs mots résonneront bien au-delà du temps de la représentation. Pour servir ces auteurs, Laurent Hatat, Nora Granovsky, Cécile Backès, Olivier Lettellier, Charlotte Lagrange...
Côté danse, vous retrouverez Bouba Landrille Tchouda, son énergie, son sourire et sa nouvelle création, Carolyn Carlson intemporelle et somptueuse, une Milonga endiablée avec Sidi Larbi Cherkaoui. Pour la musique, comme d'habitude de grands noms accompagneront vos soirées : Louis Chédid, Jean-Louis Murat, Olivia Ruiz, Loïc Lantoine, Amadou et Mariam, Ibrahim Maalouf...
Enfin le cirque et les spectacles pour les plus jeunes ponctueront cette saison.
Laurent Vacher, metteur en scène, et sa Compagnie du Bredin, va, dès la rentrée, entreprendre une résidence pour trois années, rejoignant ainsi Bouba Landrille Tchouda qui poursuit son travail de complicité avec Château Rouge.
Une nouveauté cette saison, Château Rouge sort de ses murs avec Voisinage. Voisinage constitue la participation de Château Rouge au développement culturel territorial, en partenariat avec les communes qui ont accepté de l'accueillir : Vulbens, Machilly, Ambilly, Gaillard et Taninges. Voisinage cherche à abolir les frontières qui éloignent les individus de l'offre culturelle proposée à Annemasse.
La saison présentée par Château Rouge offre un large éventail de propositions. Que vous soyez gourmets, ou plutôt gourmands... n'hésitez pas à croquer ces spectacles à pleines dents !

POUR EN SAVOIR PLUS
www.chateau-rouge.net

Le festival « Pataf-Théâtre sans frontière » fête ses 20 ans !

THÉÂTRE SANS FRONTIÈRE
P.T.A.F
Du 26 au 29 sept. 2013
10ème Festival des Fous de Théâtre
ORGANISÉ PAR LE THÉÂTRE DU TORRENT À CHÂTEAU ROUGE - ANNEMASSE

Le 10e Festival biennal "PATAF-Théâtre sans Frontière", vitrine d'excellence du théâtre amateur, vous a concocté avec passion un programme captivant pour cette dixième édition qui promet d'être un grand cru ! Entrée gratuite à tous les spectacles du 26 au 29 septembre.

Organisé par le Théâtre du Torrent à Château Rouge, le festival Pataf qui a accueilli plus de 27 000 spectateurs depuis sa création, c'est :

5 spectacles amateurs (voir pages agenda) ayant tous été distingués par une récompense nationale ou internationale.

3 spectacles professionnels "Coups d' Cœur" dont l'un dans le cadre du 100e anniversaire de la naissance d'Albert Camus.

1 "Rencontre-Lecture au sommet de la page". Echange passionnant avec Jean-Paul Alègre, Rémi De Vos, Fabrice Melquiot, Guy Foissy, Gérard Levoyer, Patrick Ortega, tous auteurs renommés et Patrick Schoenstein, Natacha Astuto et Jean-Paul Oberson, présidents des Fédérations de théâtre français et suisse.

5 animations d'Information et de formation autour du théâtre :

- Sensibilisation à la construction d'un blog Théâtre par Guy Dieppedalle
- Stands d'information des Fédérations.
- Librairie du Festival avec la Bibliothèque d'Annemasse.
- "Le PATAF fait son Cinéma" avec le Ciné Actuel - MJC Centre

1 Stage découverte : "Illusion et magie au théâtre" par Colette Tomiche.

1 "Coup d'Cœur " du Festival décerné au meilleur spectacle amateur du Festival par le jury "Jeunes option théâtre" du lycée des Glières, encadré par Béatrice Anselmo et Colette Tomiche.

Programme complet du Festival disponible sur **www.theatre-du-torrent.fr**

A voir ou à revoir en marge du Festival !

Ne manquez pas les reprises à Annemasse des spectacles du Théâtre du Torrent : **"Cassé"** de Rémi De Vos et **"Visites à Mister Green"** de Jeff Baron et sa dernière création **"Le Repas des Fauves"** de Vahé Katcha.

Dates, lieux et horaires concernant ces spectacles sur : www.theatre-du-torrent.fr

Festimôm, le rendez-vous à vivre en famille

La MJC Centre (spécialement redécorée pour l'occasion) et ses nombreux partenaires donnent rendez-vous aux enfants de 0 à 12 ans, du 19 au 25 octobre prochain, pour la 16e édition de Festimôm.

Festimôm', c'est le festival à vivre en famille où seront proposés :

6 spectacles (chansons, musique, marionnettes, concert...) pour 14 représentations.

74 ateliers de découverte, d'initiation et de pratique (cirque, menuiserie, poterie, théâtre, photo, gym, musique, pâtisserie, jeu d'échecs, jardinage, lecture, sérigraphie, bijoux, bricolage, clown, arts plastiques, etc,).

Du cinéma du 19 octobre au 1er novembre, avec une programmation spéciale de 7 films jeunes publics (plus d'une quarantaine de projections).

Durant le festival, le café des enfants et la ludothèque seront en accès libre, le temps d'un jeu, d'un goûter, d'un moment agréable...

Un espace "bout d'chou" attendra également les enfants de moins de 4 ans.

Inscriptions et réservations à la MJC Centre à partir du 27 septembre à 14h.

EN SAVOIR PLUS :
www.festimom.fr
MJC Centre
04 50 92 10 20

Septembre Octobre Novembre

PENDANT LE MOIS DE SEPTEMBRE
EXPOSITION SUR LE LAND ART
Créée par Annemasse Agglo
Aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. En lien avec Couleur(s) d'Automne 2012.
Bibliothèque Pierre Goy

JUSQU'AU 21 SEPTEMBRE
EXPOSITION « PAROLES D'ARBRES »
Aux horaires d'ouverture de la MJC Sud de l'association ART'ervention et du groupe ARC-EN-CIEL
L'association ART'ervention propose et réalise chaque année un projet artistique différent. C'est un travail de création individuel pour réaliser une œuvre collective.
Entrée libre.
Dans le hall de la MJC Sud

JUSQU'AU 28 SEPTEMBRE
"Saison Tea for Two " Ricochets [Bye Bye Ducks and Drakes !]
Du mardi au samedi de ***14h à 18h30***
La saison « Two for Tea » consacrée à différentes modalités de la collaboration artistique à deux, se conclut par une exposition qui enrichit les expérimentations à l'œuvre dans les précédentes expositions. Des ricochets multiples sont envisagés. Résonances entre les œuvres, retours à des sources historiques, réminiscences des accrochages passés...
Dernière visite commentée le 21 sept. à ***16h30***
Entrée libre, fermé les jours fériés.
www.villaduparc.org
Villa du Parc, centre d'art contemporain

10 ET 11 SEPTEMBRE
THÉÂTRE : PLACE DU MARCHÉ 76
20h30
Un spectacle de Jan Lauwers, créé au Festival d'Avignon 2013, présenté dans le cadre de La Batie-festival de Genève. Place du Marché 76 raconte l'histoire d'un village frappé par une explosion. Jan Lauwers concilie des thèmes comme le deuil et le chagrin, l'inceste et l'enlèvement, la pédophilie et le suicide avec l'amour effréné, l'amitié, le bonheur et la survie.
Adulte : de 18 à 27 €, enfant : 12 € (- 20 ans) - 04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

11 SEPTEMBRE
INFO DU MOIS
19h30
Conférence-débat animée par Louis Caul-Futy, président d'honneur du Comité régional des Universités populaires Rhône-Alpes, sur l'actualité sociale, économique et politique.
Organisée par l'Université populaire.
Salle MC Solaar, MJC Sud centre social

14 SEPTEMBRE
CONCERT 10 ANS !
20h30
En septembre 2003, les nouveaux locaux de Château Rouge ouvraient leur porte : salle de concert, studios de répétition, scène du café... La fine fleur des groupes d'ici vient souffler les 10 bougies : The Mansis ; The Rebels of Tijuana ; Krackhand ; Shivaz ; Wrensh. Pour s'échauffer, scène ouverte au café le 13/09 dès 20h30.
04 50 43 24 24 (billetterie). Entrée libre
Château Rouge

16 SEPTEMBRE
CAFÉ PHILO
De 19h à 20h30
04 50 38 06 07. rguichardan@gmail.com
Taverne de Maître Kanter, arrière-salle

17 SEPTEMBRE
CONSEIL MUNICIPAL
18h30
Salle du conseil, Hôtel de Ville.

18 SEPTEMBRE
CONFÉRENCE "LA RARETÉ ET LA VALEUR DES CHOSES"
19h30
Début d'un cycle de trois conférences de 2h sur le thème de l'économie, animé par Marie Jo Egger et Marc Gindre, professeurs d'économie.
Organisé par l'Université populaire.
Salle 24/25 du complexe Martin Luther King

19 AU 21 SEPTEMBRE
THÉÂTRE ET HUMOUR : COCORICO
20h30
Figure marquante des Deschiens, Patrice Thibaud développe un art du burlesque qu'il conçoit comme un hommage aux grands comiques français.
Adulte : de 15 à 18 €, enfant : 12 € (- 20 ans)
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

20 SEPTEMBRE
LECTURE D'EXTRAITS DU LIVRE "NOCES" D'ALBERT CAMUS
18h30
Par la comédienne Annick Gambotti
Dans le cadre du PATAF. Public adulte, entrée libre
Bibliothèque Pierre Goy

21 SEPTEMBRE
Marmite solidaire
12h à 21h
Repas citoyen et solidaire. Farfouille et musique.
Dans le monde entier, des personnes vont se réunir le 21 septembre pour manger ensemble un repas dont le prix payé servira à financer des ONG.
Organisée par la MJC sud, aidée des associations ATB, TAGAYT, l'Etoile africaine , Yelen...
Bon de participation : 10 € pour les adultes / 6€ pour les - 12 ans
Place du Jumelage

21 SEPTEMBRE
VISITES COMMENTÉES DE L'EXPOSITION "RICOCHETS [BYE BYE DUCKS AND DRAKES !]"
16h30
6 € pour les non-adhérents
www.villaduparc.org
Villa du Parc, centre d'art contemporain

21 ET 22 SEPTEMBRE
Couleur(s) d'Automne
Le samedi ***de 13h30 à 18h*** et le dimanche ***de 10h à 18h***
Au programme : un marché aux plantes rares et aux saveurs, un festival d'art environnemental, un restaurant végétarien, des conférences, une bibliothèque « hors les murs » ainsi qu'une multitude d'ateliers pour enfants sur les thèmes du jardinage, de la création artistique et de l'environnement.
Adulte : 2 € (gratuit pour les moins de 15 ans, étudiants, détenteurs minima sociaux, personnes à mobilité réduite).
Annemasse Tourisme :
04 50 95 07 10.
ot@annemasse-lesvoirons.com.
www.annemasse-tourisme.com.
Lac de Machilly

21 ET 22 SEPTEMBRE
Tout conte fait
Des contes pour petites et grandes oreilles qui circulent à Annemasse pendant un week end !
21 Septembre
10h-12h et 14h-18h : Atelier Conte et Mouvement avec Giuseppe Stella
Gratuit. A partir de 10 ans.
Salle polyvalente à la MJC Centre
Avec 2 représentations publiques, à ***16h*** à la **Bibliothèque Pierre Goy** et ***17h*** à la **MJC Centre**
10h30 : Conte « Un petit tour et puis revient » par Cécile Bergame. Dès 18 mois. 2 €. **Auditorium - MJC Sud**
16h : Déambulation danse et conte à la bibliothèque, suivie d'un goûter offert à la MJC Centre. Avec Giuseppe Stella. Tout public. Gratuit.
20h30 : Soirée conte
« Flora Tristan- Les pérégrinations d'une paria » par Catherine Gaillard. Pour adultes-dès 14 ans. 5 €.
MJC Centre
22 septembre
10h30 : Petit Déjeuner Conte « Chapeau de beurre et soulier de verre » par Cécile Bergame. De 4 à 6 ans. 3 €.
MJC Centre
Navette à partir de la MJC Sud sur inscription.
Accueil des familles et petit-déjeuner à 9h45.
Organisé par les MJC Sud, MJC Centre et la Bibliothèque Pierre Goy.

23 SEPTEMBRE
CAFÉ PHILO
19h à 20h30
Taverne de Maître Kanter

24 SEPTEMBRE
VOUS AVEZ DIT ART CONTEMPORAIN ?
20h
Conférence-débat et diaporama par Michel Delajoud, médiateur culturel chargé des publics à la Villa du Parc, créateur et concepteur de l'A-musée de la MJC centre.
Au programme : les fondements de l'histoire de l'art, les relations entre art et artisanat, la notion de beau ... La conférence sera suivie par un cycle de visites commentées en 2013/2014.
Salle 24/25 du complexe Martin Luther King

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit

24 SEPTEMBRE
RÉUNION SUR LE PLU
19h
Sur le thème « Nature et sensation de nature en ville »
Maison des sports

25 SEPTEMBRE
CONCERT : F.M.
20h30
On découvre l'esprit inventif de F.M. dans un univers romantique et parfois un peu surréaliste où les instruments robotisés répondent aux commandes du maître chanteur. Spectacle présenté en décentralisation, dans le cadre de Voisinage.
Plein tarif 11.50 €.
Tarif réduit 9.50 €.
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

28 SEPTEMBRE
ATELIER YOGA BIEN-ÊTRE
9h à 12h
Animé par Françoise Schaffter
MJC Centre

JOURNÉE PORTES OUVERTES DE LA MJC ROMAGNY ET FÊTE DE QUARTIER
Organisée par la MJC de Romagny
04 50 92 64 97
MJC Romagny

29 SEPTEMBRE
VIDE GRENIER
6h à 19h
Organisé par le Comité des œuvres sociales du personnel de la Ville
Place des Marchés

OPÉRATION "NETTOYONS LA NATURE"
A partir de ***9h30***
Renseignements MJC Romagny : 04 50 92 68 44
MJC Romagny

30 SEPTEMBRE
CAFÉ PHILO
19h à 20h30
Taverne de Maître Kanter, arrière-salle

PENDANT LE MOIS D'OCTOBRE
EXPOSITION DE DESSINS DE MANGAS
Dessins réalisés par Gennie Dapoigny
Aux horaires d'ouverture de la bibliothèque
En lien avec la semaine "Autres Mondes, Autres Livres" sur le thème de l'Utopie (du 12 au 19 octobre)
Bibliothèque Pierre Goy

TOUS LES VENDREDIS DÈS LE 4 OCTOBRE
RDV DE QUARTIER
17h à 19h
04 50 92 64 97
MJC Romagny

26 AU 29 SEPTEMBRE
10e festival des fous de théâtre Pataf

26 septembre
20h30 : "Noces" d'Albert Camus
Théâtre Michel Servet

27 septembre
19h : "Duo Dom Tom" de Jean-Paul Alègre
21h30 : "Petits crimes conjugaux" de E. E. Schmitt
Château Rouge

28 septembre
15h : "Landru tout feu tout femme" de Christian Siméon et Rémi De Vos
20h : "Le Mâle et le Bien" de Patrick Ortega
22h : "A tous ceux qui..." de Noëlle Renaude
Château Rouge

29 septembre
15h : "Sarah" de John Murell et E.E. Schmitt
17h : "Magic Dust" de Jean-Marie Ginoux
Château Rouge

Festival de théâtre Pataf organisé par le Théâtre du Torrent (voir article page 17)
En savoir plus : www.theatre-du-torrent.fr - 04 50 43 24 24

DU 1ER AU 12 OCTOBRE
À la découverte de l'Amérique latine
Exposition, danse, art culinaire, musique... Organisé par l'association AAA Artisan Artiste Arve
1er au 12 octobre
Exposition « les cultures du monde »
Aux horaires d'ouverture de la MJC Sud
Vernissage : 2 octobre à 18h30
4 octobre
20h : Spectacle démonstration de danses sur fond de poèmes et musiques - Entrée libre (chapeau)
Salle MC Solaar
7 octobre
14h : Atelier cuisine
Sur inscription
Salle Jacques Prévert
9 octobre
14h30 : Atelier enfants « fabrication de pièges à rêves »
De 7 à 11 ans - 2 €
20h : Conférence « la femme indienne »
12 octobre
20h : Spectacle musique d'Amérique Latine
Auditorium
04 50 37 74 10
mjcsud.annemasse@wanadoo.fr
MJC Sud

2 OCTOBRE
20 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PERRIER
A partir de 14h, après-midi festive avec gâteau d'anniversaire !
17h remise des prix du concours d'art postal. Entrée libre
Bibliothèque jeunesse du Perrier

CONCERT ROCK : HANDLE CARE + GOLDEN ZIP
20h30
Les soirées Pulses : concerts gratuits au café de Château Rouge avec le meilleur de la scène régionale.
Entrée libre
Château Rouge

2 AU 12 OCTOBRE
"A DEUX PAS, LE COMMERCE DE PROXIMITÉ, ÇA VOUS CHANGE LA VIE"
Organisé par la CCI de Rhône-Alpes avec la participation de l'association des commerçants J'Aime Annemasse. Chaque commerçant participant remet à chaque client une carte à gratter. Lots à gagner, tirage au sort lors de la soirée de clôture.
Commerces du centre-ville

3 ET 4 OCTOBRE
THÉÂTRE : CHIEN, FEMME, HOMME
20h30 le jeudi, ***19h30*** le vendredi
Ce conte moderne explore avec acuité, finesse et un certain cynisme le thème du couple en train de se faire.
Adulte : de 15 à 18 €, enfant : 12 € (- 20 ans)
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

5 OCTOBRE
CONCERT REGGAE : YANISS ODUA & ARTIKAL BAND ET NATTY JEAN
20h30
C'est l'événement reggae du trimestre ! Le Martiniquais Yaniss Odua est un artiste incontournable de la scène reggae dancehall francophone. Le Malien Natty Jean chauffera la salle avec un reggae mêlé de hip hop.
Plein tarif 15€. Tarif réduit 11€.
Moins de 20 ans 11€.
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

"CASSÉ" DE RÉMI DE VOS
Mise en scène par Béatrice Croquet.
Théâtre du Torrent
Réservations conseillées : 04 50 43 24 24
Château Rouge

ATELIER YOGA THÉRAPIE
10h45 à 12h
Animé par Françoise Schaffter
MJC Centre

BIBERONNADES
9h15
Les bibliothécaires racontent des histoires, font découvrir des livres... Pour les moins de 4 ans. Entrée libre
Bibliothèque Pierre Goy

5 AU 13 OCTOBRE
FÊTE FORAINE
Lundi, mardi et jeudi ***17h/20h***
Mercredi, samedi et dimanche ***14h/22h***
Place Clémenceau

7 OCTOBRE
CAFÉ PHILO
19h à 20h30
Taverne de Maître Kanter, arrière-salle

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit

Septembre Octobre Novembre

JEAN-LOUIS MURAT

© Frank Loriou

© Yoshi Omori

DIALOGUE WITH ROTHKO

DU 7 AU 13 OCTOBRE
Fête de la Science

"Qu'est ce que tu mijotes? ou les super pouvoirs des ingrédients" est le thème cette année. Ateliers scientifiques, conférence, spectacle, contes... Fête de la Science organisée par la MJC Romagny.
Informations et réservations auprès de la MJC Romagny : 04 50 92 64 97
Complexe Martin Luther King

8 OCTOBRE
DANSE : DIALOGUE WITH ROTHKO

20h30
Dans son solo, Carolyn Carlson donne corps aux salves poétiques que lui inspire l'œuvre picturale de Rothko. Les gestes jaillissent rappelant les tourments du peintre et surtout l'émotion suscitée par le tableau.
Adulte : de 19 à 22 €, enfant : 14 € (- 20 ans)
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

9 OCTOBRE
CONCERT : LEBOCAL QUINTET

19h30
Les 4 compositeurs principaux du dernier album du Collectif Lebocal, Thierry Girault (claviers), Karim Maurice (basse), Cyril Moulas (guitare) et Guillaume Lavallard (trompette) se retrouvent sur scène et proposent des compositions spontanées.
Dans le cadre de Musique à l'Auditorium organisé par Château Rouge.
Adulte : de 11 à 13 €, enfant : 7 € (- 20 ans) - 04 50 43 24 24 (billetterie)
Auditorium du Perrier

GOÛTER PHILO

17h
Se poser des questions sur le monde, apprendre à écouter les autres et partager ses réflexions. La philosophie pour les petits à partir de 8 ans.
Bibliothèque de Romagny

INFO DU MOIS

19h30
Conférence-débat animée par Louis Caul-Futy, président d'honneur du Comité régional des Universités populaires Rhône Alpes, sur l'actualité sociale, économique et politique, tant nationale qu'internationale. Organisée par l'Université populaire.
Salle MC Solaar, MJC Sud centre social

9 OCTOBRE
REPAS DES AÎNÉS

11h45
Offert par le maire aux Annemassiens de plus de 80 ans.
Sur inscription, service de maintien à domicile des retraités 04 50 37 32 22
Complexe Martin Luther King

10 OCTOBRE
CONSEIL MUNICIPAL

18h30
Salle du conseil, Hôtel de Ville.

11 OCTOBRE
CONCERT : JEAN-LOUIS MURAT

20h30
Chanteur habité, fin musicien, chantre du désir amoureux et, parfois, amuseur public, l'Auvergnat Jean-Louis Murat incarne la figure du troubadour moderne.
Il revient avec son nouvel album répété quelques jours en résidence à Château Rouge.
Adulte : de 19 à 22 €, enfant : 14 € (- 20 ans)
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

11 OCTOBRE AU 21 DÉCEMBRE
"Saison Suisse" Swiss Time Process

Ouvert du mardi au samedi de ***14h*** à ***18h30***, fermé les jours fériés.
En 2013-2014, la Villa du Parc se met à l'heure suisse et initie plusieurs partenariats avec la scène artistique de l'autre côté de la frontière.
A l'automne, de jeunes artistes suisses présenteront dans des temps d'exposition variables des projets où le rapport au temps et le process de l'œuvre sont mis en avant.
Vernissage 11 octobre ***à 18h30***
Visites commentées : 29 oct. à ***18h30***, 30 nov. à ***16h30***, 13 déc. à ***12h15***
Entrée libre, fermé les jours fériés.
www.villaduparc.org
Villa du Parc, centre d'art contemporain

12 AU 19 OCTOBRE
"Autres mondes, autres livres" sur le thème de l'Utopie

Une semaine d'animations pour découvrir ou redécouvrir de façon originale la science-fiction, le fantastique, le manga, la BD...

Samedi 12 ***à 15h30*** : défilé déguisé façon "Cosplay", suivi de la projection d'un manga au CinéActuel.

Mardi 15 ***à 18h30*** : veillée fantastique "Chocottes et chocolat", à partir de 6 ans et en pyjama !

Mercredi 16 : jeux de rôles avec Lémandragor.

Jeudi 17 ***à 19h*** : speedbooking à la bibliothèque Pierre Goy. 7 minutes pour parler d'un livre que vous avez aimé.

Vendredi 18 : soirée du film fantastique, avec une intervention sur l'impact des musiques dans les films avec le Conservatoire.

Samedi 19 ***à 10h*** : "Quenottes et chocolat" lectures d'histoires de petits monstres, 3-6 ans.
15h-17h : atelier BD/manga, 10-15 ans, sur inscription.
18h : remise des prix du concours de nouvelles fantastiques.
19h : table ronde avec des auteurs de science-fiction.
Tous les détails auprès de la Bibliothèque Pierre Goy

12 OCTOBRE
STAGE INITIATION À LA PLEINE CONSCIENCE

9h30 à 12h
Animé par Isabelle Gorioux
MJC Centre

14 OCTOBRE
CAFÉ PHILO

19h à 20h30
Taverne de Maître Kanter, arrière-salle

15 ET 16 OCTOBRE
THÉÂTRE : LES JEUNES

Le mardi à ***19h30***, le mercredi à ***20h30***
Ascension et explosion de deux groupes de rock. D'un côté des garçons trop idéalistes, de l'autre des filles complètement folles. David Lescot a réussi une pièce pour ados où les parents rient aussi de leurs travers et s'effraient de leurs possibles ratages.
Adulte : de 15 à 18 €, enfant : 12 € (- 20 ans) - 04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

16 OCTOBRE
LECTURES ÉCLAIRS

16h30 (attention nouvel horaire !)
30 minutes pour découvrir des coups de cœur et écouter des histoires, à partir de 3 ans. Entrée libre
Bibliothèque du Perrier

"LA DETTE PUBLIQUE : FAUX DÉBATS ET VRAIS ENJEUX"

19h30
2e séance du cycle de 3 conférences sur le thème de l'économie animé par Marie Jo Egger et Marc Gindre, professeurs d'économie.
Organisée par l'Université populaire
Salle 24/25 du complexe Martin Luther King

17 OCTOBRE
FORUM DE L'EMPLOI

9h30 à 17h
Organisé dans le cadre de la Semaine de l'emploi
Renseignements à Pôle Emploi (21 rue des Tournelles, Ville-la-Grand)
Tél : 04 50 92 73 33
Complexe Martin Luther King

18 OCTOBRE
CONCERT : GRAND ENSEMBLE LEBOCAL

20h30
Le Collectif Lebocal compte 17 musiciens professionnels qui jouent un jazz moderne et fusionnant. Pour ce concert, il accueillera Pierre Audeta, compositeur suisse très créatif sur la scène electro, hip hop ainsi que des artistes invités pas forcément des musiciens, comme la danseuse Rebecca Figuigui.
Adulte : de 15 à 18 €, enfant : 12 € (- 20 ans)
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit

FACE NORD

LES JEUNES

19 AU 25 OCTOBRE

Festival Festimôm

10h à 18h30

19 octobre
16h30
Festimôm' : "Le duo n'importe quoi", spectacle musical à partir de 3 ans par Koko Taylor et Sylvain Fournier (40 mn)

20 octobre
11h, 14h30 et 16h30
Festimôm' : "Petit rien", spectacle de marionnettes à partir de 3 ans par la Cie du Jabron Rouge (45 mn)

21 octobre
9h45, 11h 15 et 16h30
Festimôm' : "Mam'zelle Chapeau", spectacle de figurines animées de 1 à 3 ans par le théâtre de marionnettes de Genève (30 mn)

22 octobre
10h30 et 16h30
Festimôm' : "La cuisine", spectacle musico-culinaire à partir de 3 ans par la Cie Laurent Kraif (45 mn)

23 octobre
14h30 et 16h30
Festimôm' : "Le Zarbi Cirkus chante l'alphabête", spectacle-concert dès 5 ans par le Zarbi Cirkus (45 mn)

24 octobre
9h45, 11h15 et 16h30

Festimôm' "Il neige", spectacle de 18 mois à 5 ans par la Cie Helinka (30 mn)
Festival pour le jeune public et sa famille (de 0 à 12 ans) : 6 spectacles, plus de 80 ateliers (cirque, menuiserie, théâtre, etc.), cinéma (4 séances par jour, 7 films programmés).
Réservations/inscriptions à partir du 27 septembre à ***14h***
Gratuit.
Tél : 04 50 92 10 20
centre@mjc-annemasse.fr
www.festimom.fr

21 OCTOBRE
CAFÉ PHILO
19h à 20h30
Taverne de Maître Kanter, arrière-salle

23 OCTOBRE
CONFÉRENCE SUR LA FRANC-MAÇONNERIE
20h
Conférence-débat avec le support d'une projection vidéo animée par Damien Fayolle, ex-conseiller de l'Ordre du Grand Orient de France.
Organisée par l'Université populaire
Salle 24/25 du complexe Martin Luther King

28 OCTOBRE
CAFÉ PHILO
19h à 20h30
Taverne de Maître Kanter, arrière-salle

29 OCTOBRE
"SAISON SUISSE"
SWISS TIME PROCESS
18h30
Visite commentée de l'exposition
6 € pour les non adhérents
www.villaduparc.org
Villa du Parc, centre d'art contemporain

30 OCTOBRE
SPECTACLE JEUNE PUBLIC
"LUMINESCENCE"
14h30
Cirque et jonglerie par la Compagnie Oudelalie. Proposée par la MJC Sud centre social.
A partir de 5 ans.
4 € (gratuit pour le parent accompagnateur), 3.50 € pour les groupes (sur réservation)
Auditorium du Perrier

2 ET 3 NOVEMBRE
21E OPEN D'ESCALADE
Nouveau mur, nouvelle formule !
L'Open d'escalade, Grand prix de la Ville d'Annemasse, organisé par le Club Alpin Français fêtera son 21e anniversaire.
250 compétiteurs sont attendus.
http://openescalade.clubalpinannemasse.fr
www.clubalpinannemasse.fr.
06 60 43 13 67
Gymnase Robert Sallaz

4 NOVEMBRE
CAFÉ PHILO
19h à 20h30
Taverne de Maître Kanter, arrière-salle

6 NOVEMBRE
CONCERT : LILLY WOOD & THE PRICK
20h30
Le duo Lilly Wood & The Prick navigue entre une pop fraîche et originale et des pépites folk. The Monkberry Moon Orchestra évolue entre folk, acid rock et soul électrique.
Adulte : de 24 à 28 €, enfant : 24 € (- 20 ans)
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

"DEUX TSUNAMIS RÉVÉLÉS PAR LES SÉDIMENTS DU LAC LÉMAN"
20h
Conférence-débat avec un support vidéo, proposée par Docteur Stéphanie Girardclos, maître-assistante à l'Université de Genève à la Section des Sciences de la Terre et de l'environnement.
Organisée par l'Université populaire
Salle 24/25 du complexe Martin Luther King

GOÛTER PHILO
17h
Se poser des questions sur le monde, apprendre à écouter les autres et partager ses réflexions. La philosophie pour les petits à partir de 8 ans.
Bibliothèque de Romagny

9 NOVEMBRE
ATELIER YOGA BIEN-ÊTRE
9h à 12h
Animé par Françoise Schaffter
MJC Centre

BIBERONNADES
9h15
Les bibliothécaires racontent des histoires, font découvrir des livres... Il faut juste avoir moins de 4 ans. Entrée libre.
Bibliothèque Pierre Goy

11 NOVEMBRE
COMMÉMORATION ARMISTICE DE LA GUERRE 1914-1918
04 50 95 07 00
Mairie d'Annemasse
Place de la Libération

CAFÉ PHILO
19h à 20h30
Taverne de Maître Kanter, arrière-salle

13 AU 15 NOVEMBRE
CIRQUE : FACE NORD
Mercredi et jeudi ***20h30***, vendredi ***19h30***
Compagnie Un Loup pour l'Homme. Bâtisseurs de formes en mouvements, ils poussent, tirent, et finissent par donner naissance à d'incroyables architectures vivantes : voûtes, arcs-boutants, ponts, colonnes de chair et de muscles...
Adulte : de 15 à 18 €, enfant : 12 € (- 20 ans)
04 50 43 24 24 (billetterie)
Château Rouge

13 NOVEMBRE
INFO DU MOIS
19h30
Conférence-débat animée par Louis Caul-Futy, président d'honneur du Comité régional des Universités populaires Rhône-Alpes portant sur l'actualité sociale, économique et politique.
Organisée par l'Université populaire.
Salle Mc Solaar, MJC Sud, centre social

RETROUVEZ L'AGENDA SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE
www.annemasse.fr
Pour nous contacter ou figurer dans l'agenda :
benedicte.limon@mairie-annemasse.fr/dg@mairie-annemasse.fr

Conservatoire de Musique
retrouvez toutes nos auditions et concerts sur le site : www.annemasse.fr rubrique culture

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit

Expression de la Majorité

« Annemasse Ensemble »

FAISONS VILLE ENSEMBLE

Le sociologue Jean Viard, décrit dans son ouvrage « *Nouveau portait de la France* », la société actuelle comme celle « du malheur public et du bonheur privé ».

Nos sociétés subissent en effet une métamorphose. Jamais le monde n'a évolué aussi vite, lié par internet ou le défi écologique.
La place du travail a évolué ; s'il demeure un marqueur social fort, nécessaire source de revenus, il n'est plus le « tout ».

La principale production de valeurs émane dorénavant du temps hors travail (études, télévision, loisirs, sports,...).
Les choix de modes de vie priment de plus en plus sur les choix professionnels, les vies s'allongent et sont "discontinues". Les mobilités induisent une culture de l'immédiateté et du zapping qui impactent le rapport aux autres.

L'enjeu est de réhumaniser la ville, reconstruire des cadres nouveaux face à la perte de sens et de repères.
L'heure est à réinventer l'espace de la démocratie, de la vie publique et associative pour permettre à tous d'y être acteurs.

Le rôle du politique est plus que jamais de fabriquer du lien social dans ce cadre morcelé.

La réussite individuelle s'est imposée, alors qu'en réalité elle n'est rien sans la considération et l'appui de l'autre.
La société marchande produit des rêves ou des besoins matériels mais en réalité génère davantage de frustrations et de désillusions.

Dans le respect de nos différences, l'enjeu est bien de s'inscrire dans un idéal de vivre ensemble. **Créer de l'humanité pour « faire ville ensemble »**.

L'espace public à Annemasse est ainsi conçu pour qu'il permette en permanence les rencontres : des places rénovées, une zone piétonne et de rencontres, de nouveaux espaces verts, des liaisons vertes et douces en perspective.

Chaque Annemassien peut être fier de sa ville. Au fur et à mesure de son développement, l'image de la ville s'améliore, avec une place vitale aux transports en commun irriguant toute l'agglomération, avec des quartiers rénovés.

Annemasse est désormais la capitale française du Grand Genève. Notre ville mérite cette vraie vision, cette ambition.

Sans aucune prétention mais avec le sentiment que nos engagements ne sont ni trop grands, ni trop beaux pour Annemasse et tous ses habitants, anciens ou nouveaux, frontaliers ou travaillant en ville.

De nombreux Annemassiens ont connu une époque où les champs faisaient encore partie du paysage quotidien. **Le développement maîtrisé** de notre ville s'inscrit dans un environnement de qualité où les valeurs de solidarité et de justice guident les services offerts à tous les Annemassiens. Il n'est pas une fin en soi mais **une chance quand il profite à tous, dans une ville à aimer et à vivre ensemble**.

www.annemasse-ensemble.fr
contact@annemasse-ensemble.fr

Annemasse et sa mémoire

Naissance d'une place publique

Dernier volet (partie 2) de l'histoire de la Place de la Libération et sa fonction de « vivre ensemble »

Lors d'un précédent JIM, nous avions présenté des anecdotes et photos relatives aux commémorations et événements festifs. Nous poursuivons avec les souvenirs de familles et le marché.

Souvenirs de familles

Transformation de la place de la Libération en terrain de hand-ball le temps d'un match, vers 1960 (coll. Pacthod).

Et du marché

Un stand de primeurs lors du passage de M. Nardin, agent chargé de percevoir les droits de place, vers 1960 (coll. Josseron)

On s'attarde à la buvette du marché

Le marché d'Annemasse est un des rares marchés de France à posséder une buvette, dont la première autorisation d'ouverture est contemporaine de l'installation du marché, place du Monument en 1934. Les tenanciers y servent le café, la limonade, le vin chaud en hiver ou encore le vin « coupé » qui requinque et réconforte. C'est un point de rencontre où se retrouvent gens de connaissance et autres. L'ambiance est chaleureuse, plaisante et on s'y attarde volontiers.

Robert Geroudet, propos recueillis en juillet 2012

Espace commun «Réussir Annemasse» et JP Benoist

DÉMOGRAPHIE MUNICIPALE - *Le syndrome de la tour de Babel*

L'objectif majeur de l'actuelle équipe municipale est de parvenir à dépasser la barre des 35 000 habitants. Il leur faut une population étendue, mais les raisons ultimes de cette ambition demeurent obscures. Un record pour un record n'a pas de sens dans cette matière, et les justifications données au fil des discours des deux maires qui se sont succédés depuis trente ans, et qui partagent les mêmes idées, sont difficiles à suivre. D'un côté ils exposent que la population augmente *malgré* eux -la région par son dynamisme voit sa démographie galoper au rythme de sa croissance économique dont le moteur est à Genève- et de l'autre côté ils soutiennent la *densification* de la ville. Y a t-il contradiction ? Peut-être pas. La ville subit l'augmentation démographique autant qu'elle l'appelle. Il n'est pourtant pas certain pour le bien commun qu'il faille se réjouir d'une telle situation. La spirale inflationniste du toujours plus d'habitants, et donc d'écoles, de services, de voitures, de hauteur d'immeuble, de béton, de réduction des espaces de respiration, et pour finir d'impôts, devient un tourbillon et donne le vertige.

La première question à se poser est de savoir si l'on veut ou non maîtriser la croissance démographique pour permettre d'organiser les conditions d'un développement harmonieux de la ville, ses quartiers, ses populations.
Contenir l'augmentation de la population serait le premier signe donné aux habitants que l'on s'intéresse à eux et non aux statistiques, à leur santé et non au prestige que les élus peuvent tirer en se gonflant de l'importance des populations qu'ils administrent, aux enfants et en ces temps de rentrée, à leur parcours éducatif, et non à la construction de nouvelles salles de classe. **L'objectif ce n'est pas le chiffre, mais le bonheur de l'être humain et son équilibre dans un environnement vidé de son insécurité**. Le but ne doit jamais être la croissance du pouvoir politique par le maniement de l'outil absurde de l'inflation démographique. Depuis les temps bibliques, le récit de la tour de Babel illustre la faillite de tout système du *toujours plus*.

La ville s'essouffle et s'étouffe à courir derrière des aménagements rendus indispensables, mais dont les « dommages collatéraux » aboutissent à toujours plus de travaux, plus de bouchons, plus de... une paralysie qui gagne tout un pan de l'économie locale.

Une pause s'impose pour donner le temps à la réflexion sur le développement urbain à venir et les aménagements futurs de la ville.

Ce qui compte pour nous c'est de parvenir à l'équilibre des espaces, des quartiers, avec comme corolaire une circulation maîtrisée, un niveau d'imposition modeste, et à l'horizon la satisfaction des gens, plutôt que des élus.
La priorité aujourd'hui est de réussir :
- les rénovations en cours des quartiers notamment ceux de la gare et du Perrier
- les diverses voies d'accès, et bien sûr les entrées dans la ville
- à faire vivre le centre-ville dans ce grand ensemble.

Le défi majeur consiste à trouver le bon équilibre dans la répartition des lieux de vie dans *TOUTE* la ville, sites publics (écoles, services administratifs...), espaces culturels et sportifs, loisirs, commerces, entreprises... un objectif qui se réalise avec les multiples appropriations des habitants. Les élus doivent trouver l'équilibre entre ces appropriations par les citoyens de leur zone urbaine et le respect des cadres fixés par l'action publique.
La rénovation du quartier du Perrier est en ce sens très illustrant. Le programme « ANRU» va bientôt s'achever, nul doute qu'il sera sur le plan urbain plus « *esthétique* », mais quid de l'urbanisme social ? Les habitants seront-ils plus heureux, les enfants de l'agglomération iront-ils au Conservatoire en toute sécurité, les habitants du quartier de la gare s'y rendront-ils pour pratiquer « tel sport » ou tout simplement pour se balader ? Réussir la rénovation urbaine se fera à cette condition et c'est d'ailleurs bien l'esprit avec lequel JL Borloo avait imaginé l'ANRU. Dans d'autres villes ayant réalisé ces programmes, on constate des résultats mitigés souvent liés à une reconstruction effectuée sans visée urbaine sociale d'ensemble. Dans un quartier où les effets du chômage sont aigus, il est encore plus nécessaire de favoriser l'appropriation par ses habitants de l'animation, la propreté, le civisme...

Il ne s'agit pas de saupoudrer des aides individuelles, mais de répondre aux besoins par l'accompagnement de projets collectifs. De nombreux habitants du Perrier ont des projets et les expriment. **Favoriser l'action citoyenne, tel est le devoir des élus**. Travailler la mémoire par un livre, ou un film comme cela a été fait, c'est valorisant, mais insuffisant. **Aujourd'hui pour les habitants il s'agit de prendre en main l'avenir de leur quartier !**

Aux élus ensuite d'harmoniser ces petits ensembles appelés quartiers dans un tout cohérent appelé ville.

Nous sommes convaincus que dans tous les quartiers de la ville, vous avez des idées, des projets sur lesquels vous désirez vous exprimer, venez échanger avec notre équipe.

Bonne rentrée à tous !

F. Vigny & JP Benoist, M. Augusto-Vaz, C. Duret-Nasr, R. Ferdel, JM Joulaud, L. Mermet

www.jp-benoist.fr

www.reussir-annemasse.blogspirit.com

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES EN QUESTIONS !

Dès cette rentrée, la réforme est applicable à Annemasse.

Elle aura pour les Citoyens et la Ville des conséquences financières et nécessitera une réorganisation des services municipaux.

Certains parents inquiets m' ont pressée de questions à ce sujet :
Y a t-il eu des embauches ? Quel sera le surcoût engendré ?
Y aura t-il des activités d'éveil prévues, du soutien scolaire ?

Certes l'Etat contribuera financièrement, mais dans quelle mesure ?

Afin de répondre à l'inquiétude des parents, j'interrogerai le Maire, lors du prochain Conseil Municipal.

Anne MICHEL

www.annemasse-avenir.org

THEATRE SANS FRONTIERE

PATAF

Du 26 au 29 sept. 2013

ANNEMASSE
CHÂTEAU ROUGE

ILLUSTRATION : THIERY

10ème Festival des Fous de Théâtre

RENSEIGNEMENTS **04 50 43 24 24**
ORGANISATION **THÉÂTRE DU TORRENT**